

Le Mot du Maire

Trop longtemps, le droit de l'urbanisme et le droit de l'environnement ont cohabité en toute indépendance. Le code de l'urbanisme prévoit que les documents d'urbanisme doivent permettre d'assurer « l'équilibre entre le renouvellement urbain et la protection de la nature et des paysages en respectant les objectifs du développement durable ».

Au-delà de ces éléments concrets qui existent déjà, la loi du 3 août 2009 « Grenelle I » prévoit que le droit de l'urbanisme devra prendre en compte plusieurs objectifs environnementaux supplémentaires, comme par exemple en intégrant des problématiques d'environnement de construction et de transports. Adopté par les députés, le projet de loi « dit Grenelle 2 » confirme et renforce ces objectifs.

Notre Plan Local d'Urbanisme actuel a été approuvé le 18 décembre 2008 avec pour objectifs de favoriser le renouvellement urbain par la mixité sociale, de renforcer la qualité architecturale et la préservation de l'environnement.

Mais près de 18 mois après son entrée en vigueur, celui-ci révèle des perspectives de développement beaucoup plus rapides que les prévisions initiales, avec la certitude de dépasser le seuil des 6000 habitants non plus en 2020, mais en 2014.

C'est déjà demain.

Les enjeux soulevés par l'acte II du Grenelle de l'Environnement prédisent une nouvelle révolution renforçant les obligations auxquelles le Plan Local d'Urbanisme devra répondre.

Le document dépassera le stade du simple « projet » et devra privilégier la notion de « diminution » à celle de « maîtrise », et le concept de « planification » sera renforcé par celui de « programmation », beaucoup plus exigeant et donc toujours plus visionnaire.

A cela s'est greffé le projet de la Ligne à Grande Vitesse Bordeaux - Toulouse, dont le fuseau d'études aura un impact certain sur nos déplacements interurbains s'il venait à consacrer la construction de nouvelles voies.

Conjuguée avec les nécessités du progrès et une demande toujours plus exigeante en capacité d'accueil, cette croissance accélérée conforte l'attrait de notre territoire stratégique et pourtant si fragile.

Sans remettre en cause la vocation générale des zones, il s'avère indispensable de redéfinir certaines règles pour conforter le développement harmonieux de notre commune.

C'est en ce sens que j'ai proposé lors du dernier conseil municipal la révision de notre Plan Local d'Urbanisme actuel qui a été votée à l'unanimité. Notre nouveau document d'urbanisme aura des objectifs environnementaux ambitieux à atteindre.

Tout cela se fera avec vous par une large concertation quartier par quartier afin de prendre en compte d'une part les besoins de la collectivité et d'autre part votre vision de Cadaujac dans les années à venir.

A très bientôt
Francis GAZEAU



Sommaire

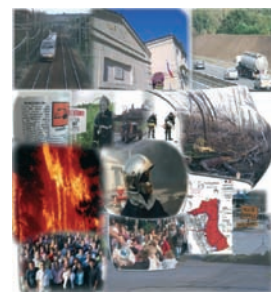
- Groupe scolaire
- Remaniement du cadastre
- Conseil Municipal du 11 mai
- Associations, Animations
- Juin en Fête

Réunion d'information publique sur les risques majeurs et la sauvegarde des biens et des personnes

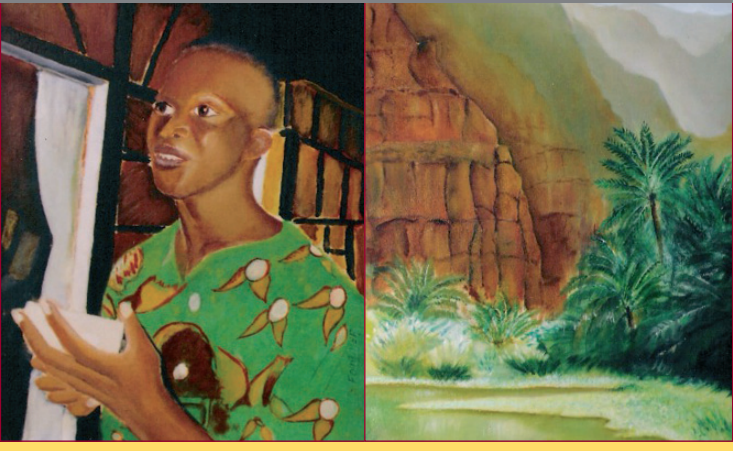
Le Maire est tenu d'informer ses administrés sur les risques majeurs auxquels est soumis le territoire de la commune (décret n° 90-918 du 11 octobre 90) : en outre, la loi du 30 juillet 2003 fait obligation au Maire d'une commune couverte par un Plan de Prévention des Risques Naturels de réaliser, tous les deux ans, des réunions d'informations au profit des administrés.

Dans ce cadre, **une réunion se tiendra le mardi 8 juin 2010** à la salle du Château, à 18h30.

Seront présentés notamment le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRiM), le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), et les moyens d'alerte de la population (sirène).



EN JUIN dans le hall de la Mairie
EXPOSITION DE PEINTURES par
 « **Gérard FOURNIER** »



Pharmacie de garde 

Juin 2010

Dimanche 6	Sables à Léognan	05 56 64 76 66
Dimanche 13	Desbordes à Martillac	05 56 72 01 14
Dimanche 20	Varinot à Saucats	05 56 72 22 30
Dimanche 27	Centre à Léognan	05 56 64 75 58

Secteur Pastoral des Graves

Si vous avez envie de vous joindre à nous pour un grand **nettoyage de l'église**, venez avec vos balais le **samedi 5 juin** à partir de 9h.

Dimanche 20 juin célébration de la messe à 11h en l'église Saint Pierre de Cadaujac.

Ouverture de l'église Saint Pierre de Cadaujac tous les mardis de 9h30 à 18h30 le dimanche matin pendant le marché et les autres jours suivant nos possibilités.

Pour toutes demandes (baptêmes, mariages, etc.) adressez-vous au Centre Saint Jean Baptiste :
 21 cours Gambetta 33850 Léognan - 05 56 64 75 40

Bibliothèque Municipale

La vente des livres du dimanche 16 mai a remporté un franc succès. Plus d'un millier de livres a trouvé acquéreur. Nous remercions tous les amateurs de lecture qui sont venus partager cette journée avec nous.

Gerb'Ode 2010 : Exposition à la bibliothèque d'ouvrages sur le **Moyen-âge**.

Vacances : Destination soleil ! Grand choix de guides de voyages.

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi et le samedi de 10h à 12h.

L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous.
 Renseignements au 05 57 83 12 42
 ou bibliotheque.cadaujac@orange.fr

Enquête publique
Remaniement du cadastre

Une enquête publique sur le **remaniement du cadastre** se déroulera en Mairie du **mardi 15 juin au lundi 21 juin** de 9h à 12h et de 14h à 17h y compris le samedi 19 toute la journée et le dimanche 20 de 9h à 12h.

Les plans sont déjà consultables en Mairie.

Pendant l'enquête publique un géomètre se tiendra à votre disposition pour vous fournir toutes indications utiles et recevoir vos observations.




Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde

La permanence de l'architecte conseiller Mme Van Der Elst se tiendra le **mercredi 2 juin de 16h à 17h** sur rendez-vous pris à l'accueil de la Mairie.


Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le **lundi 7 juin de 16h à 19h** dans la salle du Château.

Prochaines dates : lundi 23 août et lundi 15 novembre.



STOP ! « STOP Solitude »



En lien avec le CCAS, un groupe de bénévoles est à la disposition de tous ceux qui sont seuls, isolés ou vulnérables. **« STOP Solitude »** apporte de la chaleur humaine et crée du lien social. Les visites du cœur sont au service de tous ceux qui le désirent.

Pour que l'on vous rende visite téléphonez en mairie au 05 57 83 82 00.

Marché Dominical

Dimanche 6 juin « fabrication fromagère » à partir de 9h30.

Le marché de plein air se tient tous les dimanches matins de 8h à 13h sur la place de l'église.



Environnement

Planning de la collecte des déchets pour 2010



Les déchets verts :

Le mardi : 8 juin, 17 août, 12 octobre, 14 décembre

Les encombrants : Le jeudi : 10 juin, 14 octobre

Inscription obligatoire la veille avant 16h au **0 805 020 002**
ou par mail : dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com
encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Rappel : Sortez vos déchets la veille de la collecte !

Communauté de Communes de Montesquieu

Site de Montesquieu 1 allée Jean Rostand 33651 Martillac

Conseillers du Tri aux 05 57 96 01 22 ou 05 57 96 01 24.

Horaires déchetteries : du lundi au vendredi de 13h à 18h - Le samedi de 8h30 à 18h - Le dimanche de 8h30 à 13h

Jardins Fleuris

La remise des récompenses du 9^{ème} concours communal des jardins et balcons fleuris visibles de la rue aura lieu le **dimanche 4 juillet à 11h**.

Créamômes : le passé recomposé...

École élémentaire



Faut-il croire que ce galimatias est la mémoire de notre aventurier ?

Faut-il croire qu'il tient les fils de son avenir et s'exerce à un parcours périlleux ?

Qu'en restera-t-il ?

L'enthousiasme des élèves à leur retour de l'exposition de Saucats où ils lirent les expositions d'autres enfants de leur âge, écoutèrent les commentaires sur leurs propres expositions. Une journée culturelle à rééditer sans faute.

Merci aussi à la mairie qui assura le transport de nos oeuvres.

PLAN CANICULE

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, épidémie, etc.), le Maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées, et de tenir à jour tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel.

La demande d'inscription, basée sur le volontariat, est une démarche de prévention et de solidarité citoyenne. C'est pourquoi, dès à présent, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la mairie.

Quelles sont les personnes concernées ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes adultes handicapées.

Comment est effectuée la demande d'inscription ?

- par écrit (obligatoire en cas d'inscription par un tiers), en se présentant au Centre Communal d'Action Sociale, par téléphone ou par courrier électronique : ccas@mairie-cadaujac.fr

Pour de plus amples renseignements, merci de bien vouloir contacter Mme C. Schneider au C.C.A.S. au 05 57 83 82 00.

Transports Scolaires Rentrée de septembre 2010

Les inscriptions, uniquement pour les transports scolaires des écoles Maternelle et Élémentaire, se feront à la Mairie de Cadaujac jusqu'au vendredi 2 juillet, dernier délai.

La Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) organise le transport scolaire pour les Collèges et Lycées.

Une permanence d'accueil pour les inscriptions sera ouverte du lundi 14 au mercredi 30 Juin 2010 de 14h à 18h.

Tél. 05 57 96 79 62 - transport-scolaire@cc-montesquieu.fr - www.cc-montesquieu.fr

Inscriptions au Restaurant Scolaire et à la Garderie - Rentrée de septembre 2010

Inscription ou réinscription obligatoire à la Mairie avant le vendredi 2 juillet. Veuillez vous munir de l'assurance extra-scolaire ou de responsabilité civile et de la photocopie de votre carte d'allocataire CAF.

Collège de Cadaujac Rentrée septembre 2010 - Inscriptions en 6^{ème}

Vendredi 25 juin et Mardi 29 juin entre 8h30 et 12h30 et 13h30 et 17h15

Lundi 28 juin et Mercredi 30 juin entre 8h30 et 12h30

Jeudi 1er juillet entre 8h30 et 12h30 et 13h30 et 18h

Groupe scolaire Aliénor d'Aquitaine

La Fête de l'école Élémentaire aura lieu le vendredi 11 juin

L'année scolaire finit bientôt, aussi est-il temps de retracer, de concert avec les parents des élèves, un passé recomposé que les choristes, de toutes les classes, chanteront **vendredi 11 juin** à 18h30.

Nous invitons les amis de l' Ecole Publique à la fête de l'école publique élémentaire suivie d'une soirée récréative.

La Fête de l'école Maternelle aura lieu le **vendredi 18 juin**.



Commémoration
du 8 mai 1945.





Mercredi 12 mai, rencontre
« Ville et Environnement »
avec l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.



Une partie des animateurs du Centre de Loisirs
de cet été en réunion de préparation.

Tous les détails pour les vacances dans la Lettre
du CCAS jointe aux Brèves.

Cadaujac Sans frontière - Jumelage

Une **délégation espagnole de Reocin** constituée de 3 élus municipaux a été reçue par la mairie de Cadaujac et Cadaujac Sans Frontières les 22 et 23 mai, en vue d'un éventuel jumelage avec cette commune cantabrique proche de Santander.

A cette occasion, nous nous sommes attachés dans un premier temps à leur faire découvrir notre commune notamment en visitant les écoles, des infrastructures sportives ou encore le port de l'Esquillot... Dans un deuxième temps, nous avons voulu leur montrer le vignoble environnant avec comme aboutissement la visite des chais du Château Baulos-Charmes.

Enfin, une soirée fût consacrée à une visite de Bordeaux. Egalement était prévue au programme une réunion de travail très productive car elle a permis d'établir les bases d'un futur jumelage et de présenter notamment, nos objectifs parmi lesquels des échanges familiaux, de jeunes ou associatifs.... à suivre....

Une **délégation irlandaise de Tramore** viendra pendant le week-end du 20 juin.

Nous nous attacherons toujours en étroit partenariat avec la mairie, à établir des bases solides pour un autre éventuel jumelage. Point fort de leur venue : la fête de la musique qui se déroulera dans le parc du château le lundi 21 juin au soir. En effet, le groupe de **musique irlandaise Dulcimer** s'y produira.

Cadaujac Sans Frontières s'associe à cette manifestation en s'occupant du stand buvette placée sous le signe de l'Irlande. Nous vous proposerons également des grillades. Pour l'occasion, tous les adhérents de Cadaujac Sans Frontières se verront offrir une consommation.

Nous comptons sur votre présence en nombre à cette manifestation où vous pourrez rencontrer les membres de la délégation irlandaise.

Hasta pronto, see you soon...



La délégation de Réocin à La Ferme Exotique



RCC - Ecole de Rugby

Le vendredi 21 mai, les **moins de 13 ans** Cadaujacais ont répondu présents accompagnés de leurs parents et dirigeants éducateurs du RCC à l'invitation de la municipalité pour fêter comme il se doit ce titre de **Champion Départemental**.

Michel Deguin responsable de l'école de rugby expliqua devant une nombreuse assemblée le parcours remarquable de ce groupe de copains puis M. Gazeau dans son discours manifesta un grand plaisir à recevoir ces jeunes sportifs et enfin Cathy Saunier, Maire-adjointe aux sports, gratifia la passion et le travail effectué par tous les éducateurs bénévoles du Club qui sont à la base de ce succès.

Après quelques photos d'usage pour l'histoire et le souvenir, de jolis sacs de sport à l'effigie *Cadaujac Ville Sportive* furent remis aux joueurs par les élus présents.

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 11 mai

DELIBERATION N° 2010/14

CLASSE DE NEIGE - PARTICIPATION DES FAMILLES - AUTORISATION

Pour le séjour 2010, la participation des familles reste inchangée par rapport à 2009, soit **85 € par enfant**, le reste des frais étant pris en charge par la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à demander la participation de 85 € par enfant aux familles.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION N° 2010/15

VENTE DE LIVRES - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - FIXATION TARIFS - DECISION

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à procéder à :

- la désaffectation des ouvrages répondant aux critères ci-dessus et dont la liste est consultable auprès de la Direction Générale ;
- la vente à des particuliers des ouvrages désaffectés,
- la réaffectation des sommes collectées sur le budget de l'exercice en cours, tant en dépenses qu'en recettes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION N° 2010/16

INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE - DECISION

Conformément à la réglementation en vigueur, la Commune verse, à la paroisse de Cadaujac, une indemnité annuelle de gardiennage de 57.92 € qui doit être revalorisée tous les ans.

A ce jour, nous n'avons été destinataire d'aucune information quant à la revalorisation du taux applicable à cette indemnité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DECIDE** d'effectuer le versement de l'indemnité de gardiennage, pour l'année 2010, en conservant la même valeur qu'en 2009, soit 0.79 % :

57.92 € x 0.79 % **58.38 €**

Toute modification de cette revalorisation sera constatée par une nouvelle délibération et l'indemnité versée rectifiée en ce sens.

Le titre de recette correspondant sera donc émis au bénéfice de la paroisse de Cadaujac.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2010/17

BUDGET COMMUNE - EXERCICE 2010 - DECISION MODIFICATIVE N°1

VIREMENT DE CREDITS - AUTORISATION

BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1

En fonctionnement

Intitulé des Comptes	Diminution sur Crédit déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Article	Montant	Article	Montant
Dépenses imprévues	022	- 150.00		
Subvention fonctionnement Associations			6574	+ 150.00
TOTAL		- 150.00		+ 150.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** la décision modificative indiquée ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION N° 2010/18

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - AFFECTATION RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT

EXERCICE 2009 - BUDGET PRIMITIF 2010 - DECISION MODIFICATIVE N°1

ANNULE ET REMPLACE LES DELIBERATIONS N° 2010-8 ET 2010-11 B

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à l'issue d'une erreur matérielle dans le résultat de clôture à affecter, ce dernier s'élève à **559 652.66 € au lieu de 699 246.29 €**, la somme de 139 593.63 € correspondant à l'affectation de l'année 2008 n'ayant pas à être prise en compte. Ainsi le résultat de clôture s'élève à **559 652.66 € (699 246.29 - 139 593.63)**.

En conséquence, il y a lieu de rectifier les délibérations :

- d'affectation du résultat n° 2010-8
- d'adoption du Budget Primitif 2010 n° 2010-11 B par une Décision Modificative

La délibération n° 2010-8 est ainsi modifiée :

- En dotation complémentaire en réserve -1068 - 500 000,00 €
- Excédent reporté en recettes - R002 - 59 652,66 €

La délibération n° 2010-11 B est ainsi modifiée :

ASSAINISSEMENT	En recettes	En dépenses
Exploitation	341 026.35	341 026.35
Investissement	2 632 050.66	2 632 050.66

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 1 exposée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION N° 2010/19

F.D.A.E.C. 2010 - DECISION - AUTORISATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- de réaliser, en 2010, les travaux suivants :

- **Aménagement voirie/assainissement pluvial - Allée des Genets/allée d'Eck**
- montant des travaux H.T. 209 649.27 €

- **Aménagement aire de jeux - Parc du château**
- montant des travaux H.T. 41 806.02 €

soit un montant total H.T. de 251 455.29 €

- de demander au Conseil Général de lui attribuer une subvention : au titre de la voirie et des autres investissements : 26 268

- d'assurer le financement complémentaire de la façon suivante : pour la voirie et les autres investissements

- par fonds propres 45 187.29 €
- par recours à l'emprunt 180 000.00 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION N° 2010/20

ELARGISSEMENT ALLEE DES VIGNES - ACQUISITION TERRAIN - DECISION - AUTORISATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide** d'acquérir une superficie de terrain de 15 m² nécessaire à l'élargissement de l'allée des Vignes, pour un montant total estimé par le service des domaines à 1650 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION N° 2010/21

DEMARCHE POUR L'ELABORATION D'UN AGENDA 21 - ENGAGEMENT DE PRINCIPE - DECISION

A partir d'un diagnostic, qui associera tout au long du processus les propositions du grand public comme celles de nos agents, notre Agenda 21 sera structuré sur deux thèmes centraux :

- **développer l'Eco-Responsabilité**, déclinée en principes fondamentaux

- Rationalisation, maîtrise et réduction des dépenses publiques

- Modernisation des modes de gestion des réseaux

- Maîtrise de l'énergie et de l'eau

- Organisation des déplacements et de l'accessibilité

chaque principe sera décliné en actions.

- **promouvoir l'Écocitoyenneté**, déclinée en principes fondamentaux

- politique sociale, culturelle et éducative

- préservation et protection de l'environnement et des espaces, prévention des risques

- élaboration d'une Charte du Service Public équitable

- élaboration d'une Charte de la ville durable

chaque principe sera décliné en action.

Une concertation générale se tiendra pour chaque action, avec la mobilisation de tous les acteurs, un bilan sera tiré pour aboutir à un programme d'actions qui, une fois mises en place, feront l'objet d'évaluations périodiques et d'amélioration.

Et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

- **S'ENGAGE** dans une démarche d'Agenda 21

- **VALIDE** les priorités ci-dessus définies.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Délibération n°2010/22

PLAN LOCAL D'URBANISME - PRESCRIPTION DE LA REVISION - DECISION - MODALITES DE LA CONCERTATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Décide** de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal

- **LANCE la concertation** telle que prévue à l'article L300-2 du code de l'urbanisme selon les modalités suivantes :

Modalités d'information et de communication :

- Affichage permanent de la présente délibération durant la phase des études

- Publications périodiques dans le journal municipal (articles, comptes rendus de réunions, grands projets...)

- Phases d'expositions publiques : orientations générales du projet, synthèses d'enjeux, tableaux comparatifs, et rencontres / échanges avec les associations, représentants de quartiers, forces vives locales... (en liaison avec les permanences techniques)

Modalités de participations et d'expressions citoyennes

- Ouverture d'un registre permanent en mairie destiné à recevoir les observations de la population jusqu'à l'arrêt des études ou / et d'un registre électronique sur le portail internet de la ville

- Réception de courriers adressés à M. le Maire et les membres de la commission urbanisme et habitats qui seront annexés au dossier de concertation

- Au minimum une réunion publique (par quartiers ou territoires à enjeux) avant la tenue du débat sur le PADD

- Au minimum 2 permanences techniques (Maire, Adjoints, techniciens) durant la phase entre le débat sur le PADD en conseil municipal jusqu'à la date d'arrêt du projet par celui-ci (en liaison avec les expositions publiques)

- Réunions et discussions avec les associations locales agréées (environnement, cadre de vie, commerçants, ...) et les partenaires éventuels

La concertation se déroulera durant toute la phase relative aux études jusqu'à l'arrêt de celles-ci ; à l'issue, Monsieur le Maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibérera simultanément avec l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2010/23

BATIMENTS COMMUNAUX - CLUB HOUSE RUGBY - MISE A DISPOSITION GRATUITE AUX PERSONNES PRIVÉES MAJEURES - DECISION

Par délibération n°2009/03 du 29 janvier 2009, vous avez décidé unanimement de mettre gratuitement à disposition des jeunes cadaujais âgés de 18 à 25 ans et souhaitant fêter leurs anniversaires l'Annexe de la salle Polyvalente du Parc du Château.

Le succès est tel qu'aujourd'hui la disponibilité des locaux n'est pas suffisamment garantie.

En conséquence, je vous propose de délibérer pour élargir ce dispositif au Club House du rugby dans les conditions identiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de mettre gratuitement à disposition la salle du Club House du Rugby aux conditions suivantes :

- Personnes privées majeures, âgées de 18 à 25 ans

- Domiciliées à Cadaujac

- Pour les manifestations limitées exclusivement aux anniversaires

- Et sous réserve de l'accord du Club

- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à l'élaboration du Règlement Intérieur et des conditions particulières d'utilisation.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Karaté



Dimanche 6/06 Passage de ceinture noire au Bouscat
Samedi 12/06 Coupe des Samouraïs à Cadaujac

Judo Club

Samedi 12/06 Challenge benjamins par équipe de secteur

Samedi 12/06 Ceintures de couleur juniors, seniors et vétérans à Lormont



La Barbouille

Les 22 et 23 avril un stage de poterie était organisé, les enfants y participant ont fait de superbes œuvres en terre, il reste maintenant à les laisser sécher puis à les cuire avant de les rendre à leurs propriétaires.



Les 29 et 30 Avril un autre stage mais d'Arts Plastiques était proposé, sur le thème d'Alice aux Pays des Merveilles (grand livre et petits livres), les enfants ont laissé libre cours à leur imagination aidés par leur professeur.

Ils sont repartis avec le petit livre objet de leur création. Parents et enfants étaient satisfaits de ces 4 1/2 journées, un goûter a terminé ces stages à la grande joie des enfants.

La Barbouille à l'honneur au Festival de la Bande Dessinée d'Angoulême

Charlotte et Samantha Benoish nous ont fait le plaisir d'obtenir un prix au Festival de la Bande Dessinée.

Toutes nos félicitations Mesdemoiselles. Elles ont reçu un superbe diplôme ainsi qu'un album de BD chacune.

Merci également à Méline Haugazeau qui a su les conseiller et les guider dans leur travail.

Souhaitons également qu'elles donnent envie à d'autres enfants de faire comme elles deux.

Méline Haugazeau organisera un stage pour les enfants les 6, 7 et 8 juillet de 14h à 17h.

Renseignements et réservations :

Dominique Lombart au 06 65 44 61 24 - domi.lombart@poste.net

RCC Rugby

Le **vide greniers** organisé par le RCC a connu un vif succès. En effet plus de 90 exposants et des centaines de visiteurs y ont participé. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement.

L'équipe féminine de l'entente « RCC / Drop de béton » encadrée par Patrick Lallet et évoluant en troisième division s'est inclinée en finale Grand Sud Ouest face à l'AS Bayonne sur le score de 29 à 3.

Mais quel parcours !!! L'ensemble du RCC les félicite.

L'école de rugby cadaujacaise fidèle à ses traditions a effectué son voyage de fin de saison à Laruns dans les Pyrénées.

La présidence du RCC pour la saison à venir sera gérée par JL. Valota, P. Delmas et JP. Saunier.

Un grand merci à M. Deguin pour le travail effectué pendant plusieurs saisons et qui garde malgré tout la responsabilité de l'école de rugby.

Représentations
théâtrales enfants, ados et adultes par

"Les têtes à CLAC"

de l'association Culture Animation et Loisirs de Cadaujac.

Samedi 5 juin à 19h • Samedi 12 juin à 19h30

Dimanche 13 juin à 15h30

dans la Salle du Château

Entrées : adhérents : gratuit - moins de 15 ans : 4 euros
adultes : 6 euros.

Programme détaillé disponible sur calc33.blogspot.com
ou à l'accueil de la Mairie

La Rando Cadaujacaise

Samedi 5/06

La Gerb'Ode par la Rando Cadaujacaise

Samedi 5/06

Randonnée des Deux Ponts à Podensac
15, 25 et 40 km

Dimanche 6/06

La Moulissoise - 12 km

Mardi 15/06

Départ à 9h de l'église de Sadirac - 25 km

Samedi 19/06

Villandraut - Le Roi Kismar

Mardi 29/06

Cazaux - Maguide - 30 km

En avril, sur les chemins de Compostelle, deux adhérents de la Rando Cadaujacaise : Marie Claude est partie de Cacères à Salamanca - 210 km en 11 jours de marche et Bernard est parti de Séville à Santiago par Salamanca - 1040 km en 27 jours de marche. C'est un chemin différent du camino français.

Entre soleil et pluie, nos deux pèlerins, partis séparément sont revenus avec l'idée de repartir vers d'autres horizons jacquaires.

Association GALA

L'Association G.A.L.A (Groupe d'Aide par des Loisirs Adaptés) vous propose de passer une agréable soirée en compagnie de ses groupes théâtre et percussions. Retrouvez-nous pour encourager ces jeunes atteints de déficience mentale.

" GALA fait son cabaret ! "

vendredi 18 juin 2010

à 19h30 - salle du Château

Pour un dîner-spectacle sur le thème du cabaret

Merci de réserver vos places jusqu'au 11 Juin

aux 05 56 62 62 63 ou 06 66 00 18 59

Participation au repas : 15 € / Adulte et 10 € / Enfant - 12ans

SAMEDI 5 JUIN 2010
De 9h15 à 17h30

DIMANCHE 6 JUIN 2010
De 9h15 à 17h30

3^e WEEK-END AROMATHÉRAPIE ET NATUROPATHIE à CADAUJAC

Organisé par l'association CADAUJAUME

Journées animées par :
Joëlle LE GUEHENNEC
Naturopathe, Aromatologue et Auteure
et **Guillaume GERAULT**
Naturopathe, Aromatologue, Thérapeute psycho-corporel et Auteur

Invités régulièrement à l'émission "Bien-Etre" sur DIRECT 8

ATELIER DU SAMEDI 5 JUIN
LA TROUSSE FAMILIALE AROMATIQUE

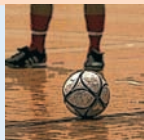
ATELIER DU DIMANCHE 6 JUIN
LA TROUSSE ESSENTIELLE DE L'ÉTÉ

— Les deux ateliers peuvent être suivis séparément —

Renseignements et inscriptions :
<http://cadaujaume.free.fr> ou par téléphone : 06.30.25.08.95

— Nombre de places limitées — Possibilité de restauration sur place —

Association Cadaujacaise de sports loisirs en salle Tournoi de foot en salle (loisir)



Si tu as envie de t'éclater en participant à un tournoi de foot en salle avec des copains à Cadaujac **samedi 26 juin**, contacte Marie au 06 64 39 72 57 ou Sébastien au 06 65 21 79 49 ou par email Christophe.Videau@gmail.com. Participation de 50 € par équipe, date limite d'inscription le 20 juin dans la limite des places disponibles.

Ton équipe devra être composée d'au moins 5 joueurs, âge minimum 16 ans.

Buvette et restauration sur place. Organisateur : Association Cadaujacaise de sport loisirs en salle.

Club Amitié d'Automne

A la veille de la période des vacances, la Présidente rappelle que la permanence du Club se tient très normalement les mercredis et vendredis de 14h à 18h pendant les mois de juillet et août.

Mme Lidove compte sur un maximum de joueurs de belote, tarot et autres pour animer ces réunions.

Voyages

Derniers jours pour s'inscrire pour le déplacement à **Arcachon du jeudi 17 juin** - départ à 8h - Tél. au 05 56 30 70 08 quelques places sont disponibles.

Mme Lidove, Présidente, indique que les inscriptions sont ouvertes pour la sortie du **jeudi 8 juillet** - départ à 7h, pour se rendre au Château de Mesnac (Charente) pour assister à la fête du cochon grillé où une animation est organisée par la Châtelaine des lieux avec musique et danse.

Venez nombreux passer une magnifique journée de détente.

La Roue Cadaujacaise

Organisé par La Roue Cadaujacaise, le 20^{ème} Tour de la Communauté des Communes de Montesquieu se déroulera le **dimanche 20 juin**. Cette épreuve se déroule en ligne entre Saint Médard d'Eyrans (14h30) et Léognan (17h30).

Passage au Bouscaut à 14h35.

Patchwork

Les amies de l'atelier du patchwork souhaitent un prompt rétablissement à Maryse Filloux, sa présence nous manque. Nous continuons à travailler tout de même avec une tendre pensée pour elle. Pour nous rejoindre : 06 07 62 55 23.

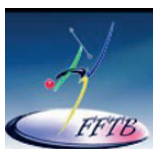
Harmony-Nakayoku

La section laïdo de l'association met à l'honneur 5 de ses adhérents pour leur assiduité et la réussite de leur passage de grade.

L'association, aujourd'hui affiliée à la FFJDA, est désormais reconnue club officiel d'Aquitaine. C'est une grande joie pour le bureau et sa présidente Chantal Girard.

A ce jour, nous comptons 10 licenciés pour l'laïdo et 17 pratiquants de Yoga.

Pour tous renseignements concernant ces 2 disciplines, contacter le 05 56 30 95 68 ou harmony.nakayoku@gmail.com



Twirling

Le Club de twirling vous invite à **une démonstration** de tout le travail accompli au cours de l'année au gymnase du collège de Cadaujac

le samedi 19 juin à 15h (entrée gratuite).

Vous pourrez ainsi apprécier nos twirlers qui ont cette année encore réussi de très bons résultats malgré des sélections de plus en plus difficiles dans les différentes filières du Championnat de France.

Vous aurez également l'occasion de découvrir la chorégraphie de nos mini-twirl et du groupe à 12 qui est une nouveauté pour notre club. Votre présence et vos encouragements seront appréciés par nos sportifs.

S.C.Cadaujac Football

Assemblée Générale du Club le vendredi 19 juin à 18h30 au stade Henri Pazot. Toutes les personnes désirant s'investir dans la vie du Club doivent se faire connaître avant le 4 juin auprès du secrétaire du club : Pierre Kiehl au 06 09 26 22 50.

3^{ème} Tournoi de Sixte Dimanche 6 juin

SENIORS - JUNIORS - FÉMININES
OUVERT À TOUS - LICENCIÉ OU NON

Engagement par équipes : 80 € (6 joueurs + 2 remplaçants)
Inscriptions auprès de Patrick Mantovani au 06 80 44 54 74
Venez nombreux !

Tennis Club TOURNOI OPEN ADULTES du 9 juin au 26 juin 3^{ème} catégorie ouvert jusqu'à 3/6

SM - SD - DM - D. MIXTE
+ 35ANS D - +35 ANS M - +55 S.M.
LES + 35 ET +55



SUR TERRAIN CLASSIC CLAY

Juges arbitres :

Alain Thévenin et Stéphane Larrieu
Clôture des engagements le dimanche 6 juin

Renseignements aux 05 56 30 73 75



L'Asticot

Dimanche 26 juin Fête des Ateliers Pêche et Nature à l'étang de l'Asticot.

Plus de 80 jeunes, de 8 à 17 ans, seront présents toute la journée à ce grand rassemblement des écoles de pêche de la Gironde pour un concours départemental.

Buvette, jeux et restauration sur place.

Informations auprès de Bruno Dubois au 06 66 14 60 92 ou Ghislaine Grimard au 06 25 40 35 61.

Fête de la pêche le 6 juin à Pessac - lac de Cap de Bosq

Journée gratuite d'initiation et de découverte pour tous de la pêche au coup. L'AAPPMA de l'Asticot de Cadaujac sera présente avec les jeunes de son atelier pêche et nature pour faire découvrir la pêche au coup avec sa section carpe.

Le Printemps de la Gerb'Ode

Fête Médiévale



les 4, 5 et 6 juin
au Château Bardins

par l'association
Histoire et Mémoire
des Graves

Restauration sur place
Informations au 06 85 82 17 39
et sur www.gerbode.fr

EXPOSITION DE PEINTURES

sur le thème de l'eau

SAMEDI 12 JUIN

DE 14H À 18H

DIMANCHE 13 JUIN

DE 11H À 18H

par l'association La Barbouille
au Château Malleret

Entrée Gratuite
Informations au 06 65 44 61 24 - domi.lombart@laposte.net



Fête de la Musique

Lundi 21 juin à 19h - Parc du Château

Grand concert gratuit

dulcimer

Chansons des pubs irlandais



En présence d'une délégation de la ville irlandaise de Tramore

Restauration sur place
Informations en Mairie au 05 57 83 82 00



FEU DE LA SAINT JEAN

JEUDI 24 JUIN

PARC DU PRESBYTÈRE

19h Messe en plein air - 20h30 Repas tiré du sac

21h30 Grand Feu

Coutume d'origine très ancienne, cette fête célèbre le solstice d'été

Informations en Mairie au 05 57 83 82 00



GALA de DANSES

Samedi 26 juin

A 21h - Parc du Château - sous chapiteau

PAR L'ASSOCIATION LA BOUGOTTE

Entrée : 5 € - 1 € pour les enfants de 6 à 12 ans
Informations au 05 56 30 02 55